

AVIS A LA POPULATION
Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH)
Projet de modification du PASH de La HAINE

Au nom des Collèges communaux de Honnelles, La Louvière, Mons, Quiévrain et Soignies, IDEA porte à la connaissance du public que le Gouvernement wallon, en sa séance du 24 mai 2017, a approuvé l'avant-projet de modification du PASH de la HAINE déposé par la SPGE. Les projets de modifications concernent les zones suivantes :

Commune	Zones modifiées du PASH	OAA
BERNISSART	Camping, château et centre sportif de la Cité du Préau	IPALLE
ERQUELINNES	Minières (Grand Reng) et Moulin de la Clîque	IGRETEC
HONNELLES	Hameau de Marchipont	IDEA
HONNELLES	Village d'Autreppe	IDEA
HONNELLES	Rue de la Ligne	IDEA
LA LOUVIERE	Cimetière et partie de la rue Haute à Haine Saint-Pierre	IDEA
LA LOUVIERE	ZAE "Bois de la Hutte" à Garocentre	IDEA
LA LOUVIERE	ZAE "Tout-y-Faut" à Garocentre	IDEA
MONS	Rue Sainte-Macaire à Obourg	IDEA
QUIÉVRAIN	Chemin de Baisieux et chaussée de Brunehaut à Audregnies	IDEA
QUIÉVRAIN	"Cité Liénard"	IDEA
SOIGNIES	Zone de prévention de captage SWDE020 - Casteau la Saisinne	IDEA

Conformément à l'article R.288 du livre II du Code de l'environnement - Code de l'eau, une enquête publique est organisée dans les communes concernées par ces projets de modifications. Pour les communes ayant IDEA comme Organisme d'Assainissement Agréé (OAA), l'enquête publique, d'une durée de 45 jours, se déroulera du :

vendredi 1^{er} septembre au lundi 16 octobre 2017.

Les extraits cartographiques et le rapport relatif aux modifications peuvent être consultés au siège de la SPGE 14-16 avenue de Stassart à 5000 Namur ou sur son site Internet <http://www.spge.be> [Rubrique : Assainissement > Plans d'assainissement (PASH) > Haine > Haine - Avant-projet de modification du PASH].

Le dossier peut également être consulté durant l'enquête publique auprès des administrations communales concernées :

A l'Administration Communale de Honnelles - Au Service Environnement (rue Grande, 1 à 7387 Autreppe - Tél. 065/52.94.55 – Fax. 065/75.92.23 – Mail : isabelle.mainil@publilink.be) du lundi au vendredi de 09 h 00 à 11 h 30 ou sur rendez-vous. (+samedi matin ou soir jusqu'à 20h)

A l'Administration communale de La Louvière - Au Service Environnement (Place communale à 7100 La Louvière - Tél. 064/277.811 – Mail : environnement@lalouviere.be) (+samedi matin ou soir jusqu'à 20h)

A l'Administration communale de Mons - Au Service Environnement (Rue du Miroir, 18 a,b - 7000 Mons - Tél 065/40.55.85 – Fax . 065/40.55.89 – Mail : environnement@ville.mons.be) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le mardi jusqu'à 20h sur rendez-vous.

A l'Administration communale de Quiévrain - Au Service Environnement (Rue des Wagnons 4 à 7380 Quiévrain – Tél. 065/450 475 - Mail : samuel.quievy@quievrain.be) les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h et les mardis et mercredis de 13h30 à 15h ou sur rendez-vous (+samedi matin ou soir jusqu'à 20h)

A l'Administration communale de Soignies - Au Service Environnement (Place Verte, 32 à 7060 Soignies - Tél. 067/34.73.95 - Mail: environnement@soignies.be) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. (+samedi matin)

Des informations techniques sur ces dossiers peuvent également être obtenues auprès d'IDEA (065/375 796)

Les personnes intéressées peuvent, jusqu'au 16 octobre 2017, exprimer leurs **observations et réclamations par écrit à adresser au Collège communal concerné**, soit par courrier ordinaire daté et signé, soit par télécopie datée et signée, soit par courrier électronique identifié et daté aux adresses électroniques des services renseignés, soit encore en le remettant à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête.

Les remarques peuvent également être formulées **verbalement** jusqu'au jour de la clôture de l'enquête publique auprès des services communaux renseignés sur rendez-vous ou en se présentant à la séance de clôture d'enquête qui se tiendra dans les locaux du service environnement de l'Administration communale concernée **le 16 octobre à 11h00.**